



ACADÉMIE DE GRENOBLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS DE RECRUTEMENT PACTE

SESSION 2020

Ordonnance n° 2005-91 du 2 août 2005 instituant un nouveau parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et de la fonction publique de l'Etat (PACTE).
Décret n° 2005-902 du 2 août 2005 pris pour l'application de l'article 22 bis de la loi du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat.
Circulaire fonction publique du 14 septembre 2005 relative à la mise en œuvre du contrat dénommé PACTE
Arrêté du 18 mai 2020 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture de recrutements d'adjoints administratifs de 2e classe de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur par la voie du parcours d'accès aux carrières de la fonction publique.

I – CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Conditions générales :

Pour vous présenter à ce recrutement vous devez au plus tard au jour de la signature du contrat PACTE :

- Posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un autre État membre de la Communauté Européenne ou partie à l'accord sur l'espace économique européen ;
- Jouir de vos droits civiques ;
- Ne pas avoir subi une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions ;
- Être en position régulière au regard des obligations du service national ;
- Remplir les conditions d'aptitude physique requises exigées pour l'exercice de la fonction compte tenu des possibilités de compensation du handicap.

Conditions particulières :

- Jeunes âgés de 28 ans au plus sans diplôme, ni qualification professionnelle ou dont le niveau de qualification est inférieur au bac. Les titulaires d'un BEP ou d'un CAP sont donc éligibles au dispositif.
- Personnes en situation de chômage de longue durée, âgées de 45 ans et plus, et bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation spécifique de solidarité (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) et pour les départements d'outre-mer et les collectivités de Saint Barthélémy, Saint Martin et Saint Pierre-et-Miquelon, du revenu minimum d'insertion (RMI) ou de l'allocation de parent isolé (API).

II – LOCALISATION GEOGRAPHIQUE, TYPES ET REFERENCES DES POSTES A POURVOIR :

Les postes à pourvoir sont situés dans les établissements suivants :

- Rectorat de l'académie de Grenoble (38) – 1 poste de gestionnaire administratif et financier – Référence 102ZZJW
[Voir Offre 102ZZJW](#)
- Direction Académique des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Haute Savoie (74) – 1 poste de gestionnaire administratif et financier – Référence 103BBYS
[Voir offre 103BBYS](#)
- Direction Académique des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Haute Savoie (74) – 1 poste d'accueil – Référence 103BCSQ
[Voir offre 103BCSQ](#)